

**ASSEMBLÉE NATIONALE**1<sup>er</sup> avril 2009

PROTECTION DE LA CRÉATION SUR INTERNET - (n° 1240)

Commission	
Gouvernement	

**SOUS-AMENDEMENT**

N° 507

présenté par  
M. Le Fur-----  
à l'amendement n° 470 (2<sup>ème</sup> rect.) de M. Martin-Lalande  
-----

à l'ARTICLE 2

À l'alinéa 2, substituer au mot :

« première »,

le mot :

« deuxième ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Ce sous-amendement se justifie par son texte même.